

Je Vais à la piscine

Avec ma classe

De GS



PISCINE INTERCOMMUNALE MUROISE

SAINT LAURENT DE MURE

SAINT BONNET DE MURE

Programme de l'école maternelle : Petite section, moyenne section, grande section.

hors-série n° 3 du 19 juin 2008 (http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/programme_maternelle.htm)

L'école maternelle a pour finalité d'aider chaque enfant, selon des démarches adaptées, à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences afin de réussir au cours préparatoire les apprentissages fondamentaux.

AGIR ET S'EXPRIMER AVEC SON CORPS

L'activité physique et les expériences corporelles contribuent au développement moteur, sensoriel, affectif et intellectuel de l'enfant. Elles sont l'occasion d'explorer, de s'exprimer, d'agir dans des environnements familiers, puis, progressivement, plus inhabituels. Elles permettent de se situer dans l'espace.

L'enfant découvre les possibilités de son corps ; il apprend à agir en toute sécurité tout en acceptant de prendre des risques mesurés, et à fournir des efforts tout en modulant son énergie. Il exprime ce qu'il ressent, nomme les activités et les objets manipulés ou utilisés, dit ce qu'il a envie de faire.

Les enseignants veillent à proposer des situations et des activités renouvelées d'année en année, de complexité progressive ; ils s'attachent à ce que les enfants aient assez de pratique pour progresser et leur font prendre conscience des nouvelles possibilités acquises.

Par la pratique d'activités physiques libres ou guidées dans des milieux variés, les enfants développent leurs capacités motrices dans des déplacements (courir, ramper, sauter, rouler, glisser, grimper, nager...), des équilibres, des manipulations (agiter, tirer, pousser) ou des projections et réceptions d'objets (lancer, recevoir). Des jeux de balle, des jeux d'opposition, des jeux d'adresse viennent compléter ces activités. Les enfants coordonnent des actions et les enchaînent. Ils adaptent leur conduite motrice en vue de l'efficacité et de la précision du geste.

Par la pratique d'activités qui comportent des règles, ils développent leurs capacités d'adaptation et de coopération, ils comprennent et acceptent l'intérêt et les contraintes des situations collectives.

Grâce aux diverses activités, les enfants acquièrent une image orientée de leur propre corps. Ils distinguent ce qui est : devant, derrière, au-dessus, au-dessous, puis à droite et à gauche, loin et près. Ils apprennent à suivre des parcours élaborés par l'enseignant ou proposés par eux ; ils verbalisent et représentent ces déplacements.

À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de :

- adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés ;
- coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement ; accepter les contraintes collectives ;
- s'exprimer sur un rythme musical ou non, avec un engin ou non ; exprimer des sentiments et des émotions par le geste et le déplacement ;
- se repérer et se déplacer dans l'espace ;
- décrire ou représenter un parcours simple.

Unité d'enseignement

Compétences visées : Acquérir un nouveau schéma moteur (aquatique et sub-aquatique) tout en assurant sa propre sécurité.

Compétences spécifiques : Adapter ses déplacements à différents types d'environnements

Compétences transversales :

- Devenir autonome
- Apprendre à agir en toute sécurité tout en acceptant de prendre des risques mesurés
- S'exprimer sur ses ressentis, nommer les activités et les objets manipulés ou utilisés.

Planning des séances :

Cycle de 10 ou de 16 séances.

Cycle de 10 séances :

BASSIN SPORTIF :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Découverte du milieu <u>Aménagement n°1'</u>			Construction d'apprentissage : Elaboration d'un programme moteur aquatique <u>Aménagement du milieu n°2'</u>						Situation de réinvestissement : « Le trésor des pirates »

Cycle de 16 séances :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16		
Découverte du milieu			Construction d'apprentissage : Elaboration d'un programme moteur aquatique Découverte de la flottaison <u>Aménagement n°1</u>						Situation de réinvestissement : « le trésor des pirates » (découverte des 5 parcours)			Construction d'apprentissage : Réinvestissement Privilégier les déplacements, l'autonomie et la sécurité active Maîtrise du volume subaquatique. Modifier le répertoire sensori-moteur. <u>Aménagement n°2</u>			Situation de réinvestissement : « le trésor des pirates ». (jeu avec évaluation formative en utilisant les bouchons)		
Déroulement des séances			Travail en autonomie sur le dispositif						Décoration du poisson			Travail en autonomie			Individualisation avec les bouchons de couleurs OU décoration du bateau pirate		

Rôle des parents bénévoles

Vous avez été agréé par l'Éducation Nationale, c'est à dire que l'on reconnaît votre aptitude à collaborer à l'enseignement de la natation à l'école que ce soit avec l'enseignant, l'éducateur sportif(MNS) et les élèves.

Ce qu'on attend de vous :

Intervenir auprès d'un groupe en natation implique un engagement réel de votre part au niveau de :

LA DISPONIBILITE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Veiller, dans la mesure du possible, à la régularité de votre participation. ➤ Aider à la mise en place et au rangement du matériel. ➤ Prévoir du temps pour discuter avec l'enseignant et/ou avec l'éducateur sportif (avant et après la séance).
LA SECURITE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Compter les enfants avant/pendant/après la séance. ➤ Avoir toujours les enfants sous les yeux et avec un angle de vision le plus large possible (ne pas tourner le dos aux élèves). ➤ Ne pas hésiter à se déplacer si besoin. ➤ Si un enfant quitte le groupe (toilettes, fatigue, froid...), il faut le confier à l'ATSEM. ➤ En cas d'incident, alerter immédiatement le MNS de surveillance et lorsque celui-ci siffle, se tenir en alerte. ➤ Écouter et faire respecter les consignes et recommandations de sécurité données par l'enseignant et l'éducateur sportif (cf. document ci-joint). ➤ Poser des questions si nécessaire. ➤ Être très vigilant surtout les premières séances (tenue de la frite).
LES APPRENTISSAGES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire fonctionner les situations que l'éducateur sportif a prévues. ➤ Faire en sorte que le temps d'activité soit important. ➤ Être attentif aux progrès et/ ou aux difficultés de chaque enfant. ➤ Ne pas obliger mais encourager. ➤ Ne pas faire à la place mais stimuler.
DEROULEMENT D'UNE SEANCE TYPE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Se positionner dans l'eau <u>avant</u> les élèves d'après les indications de l'éducateur. ➤ Lors du déplacement des enfants dans l'eau, les parents bénévoles sont placés judicieusement en fonction des zones d'apprentissage (bassin ludique) ou du bassin (au bassin sportif, une personne en petite, une en moyenne et une en grande profondeur). ➤ Attention aux enfants qui ne réalisent pas toujours très bien les dangers (mauvaise écoute, problème de comportement et/ou handicap ...) ➤ Sortir de l'eau une fois que tous les élèves sont à l'extérieur.

Structure de l'enseignement

L'objectif de l'**unité d'enseignement** en Grande Section est de permettre la construction par les élèves d'un « **répertoire moteur aquatique** ».

Celui-ci est constitué essentiellement par la transformation du terrien en aquatique par une perte des appuis plantaires, l'acquisition d'un équilibre horizontal, une propulsion par les membres supérieurs.

La priorité est donnée aux actions de **déplacements**, qui nécessitent des **entrées et des sorties de l'eau**. L'acquisition du volume (profondeur), par le développement des **immersions** ne doit pas être la priorité.

Phase de découverte

Cette phase doit permettre à tous les élèves d'entrer dans l'activité en se familiarisant avec le d

Cette phase doit permettre à tous les élèves d'entrer dans l'activité en se familiarisant avec le dispositif.

En classe : préparation de l'activité

Il est important de donner la possibilité à l'élève de se projeter sur l'activité pour lui permettre de savoir, de comprendre ce qu'il va faire et ce qu'il va apprendre. C'est par la verbalisation et la mise en mots (langage d'évocation) que l'élève construira un projet d'action et des apprentissages. Ce temps est un moment important pour l'apprentissage de la sécurité active.

Présentation des règles d'hygiène et de sécurité, organisation matérielle (habillage, déshabillage, vestiaire, sac...) (cf. annexe « Le jeu des 7 erreurs »)

Au bassin : Accueil et circuit (vestiaires, sanitaires, douches, bassin) lors de la première séance. Le BEESAN explique aux élèves **les règles d'hygiène et de sécurité**.

Les séances de découverte vont permettre à l'élève de découvrir :

- **Un nouvel espace et d'en respecter les règles**: le bassin ludique (12,5 x 10 mètres, fond plat, profondeur de 1,40 mètre) et la pataugeoire (demi-cercle de 10 mètres de diamètre, fond plat, profondeur de 0,40 mètre)
- **Un milieu aménagé**:
 - cage à écureuil + anneaux + cerceaux
 - frites
 - toboggan
 - perches verticales, horizontales et obliques
 - tapis pleins ou troués + échelle flottant
 - lignes de bouchons

NB : A partir des différentes séances, il est important de laisser des traces sous différentes formes : dictée à l'adulte, dessins, photos, imagier du matériel, règles d'or, maquette dans **un cahier du nageur** que l'élève construira tout au long du cycle. Ce cahier retrace les acquisitions motrices et langagières. Il est l'image des transformations et des progrès de l'élève.

Mise en projet : Phase de réinvestissement

Le jeu « Le trésor des pirates »

Au cours du cycle de natation, deux situations de référence se mettent en place. La première a lieu à la 10^e séance. La seconde a lieu après les séances d'apprentissage.

La première situation de référence permet à l'élève de se situer et d'identifier les différentes manières de faire pour réussir.

Le bassin est aménagé spécifiquement avec une cage à écureuil au centre (cf. plan le trésor des pirates)

Fonctionnement : Classe entière, petit bassin.

Rôle des adultes : assurer la sécurité et veiller au bon déroulement du travail réalisé par les enfants.

EN CLASSE AVANT LA SEANCE :

Présenter la séance et le travail sur le dispositif général : entrées, déplacements, cage à écureuil, sorties...

Matériel : plan avec les 5 chemins

But : Réaliser un parcours permettant d'obtenir un trésor

Dispositif : bassin aménagé avec 5 trajets

Critère de réussite : réaliser au moins 2 chemins parmi les 5 proposés

L'élève doit CHOISIR des chemins et être capable de dire s'il a réussi ou pas.

En classe, les enfants doivent préparer le jeu avec l'aide de l'enseignant (cf. plan et explications des différents chemins). Ils doivent choisir 2 chemins qu'ils feront 3 fois chacun

Les chemins sont numérotés de 1 à 5 et sont classés par ordre de difficulté.

A LA PISCINE :

A la piscine, chaque enfant doit emprunter un chemin en respectant l'entrée /le déplacement/le passage par la cage à écureuil/la sortie, pour aller récupérer un trésor (bouchons de couleur) à la fin du parcours. L'enfant prend son trésor (de la même couleur que son chemin) puis le dépose dans sa pochette. Ensuite, le BEESAN ou l'enseignant vérifie que les enfants ramènent bien les bouchons de la couleur choisie ; **L'enfant doit faire le même chemin 3 fois.**

Objectifs :

- J'entre dans l'eau, par le chemin que j'ai choisi en classe, et je sors au bon endroit. Ensuite, je récupère un trésor de la couleur de mon chemin.
- Réaliser des actions motrices dans les 3 actions fondamentales : entrées/sorties, déplacements.
- Se situer par rapport aux possibilités du dispositif.
- S'engager en toute sécurité dans une action

Deux situations de réinvestissement :

Situation de réinvestissement 1 : Pas d'individualisation avec les pochettes. Les enfants viennent décorer le poisson.

Situation de réinvestissement 2 : Les enfants viennent mettre leurs trésors dans leur pochette.

RETOUR EN CLASSE :

L'enfant doit être capable d'identifier les chemins réalisés pendant la séance afin d'être conscients de ses possibilités. Les différentes informations seront notées dans le cahier du nageur (par exemple : coloriage du plan ou découpage/ collage des actions motrices réalisés).

Exemple :

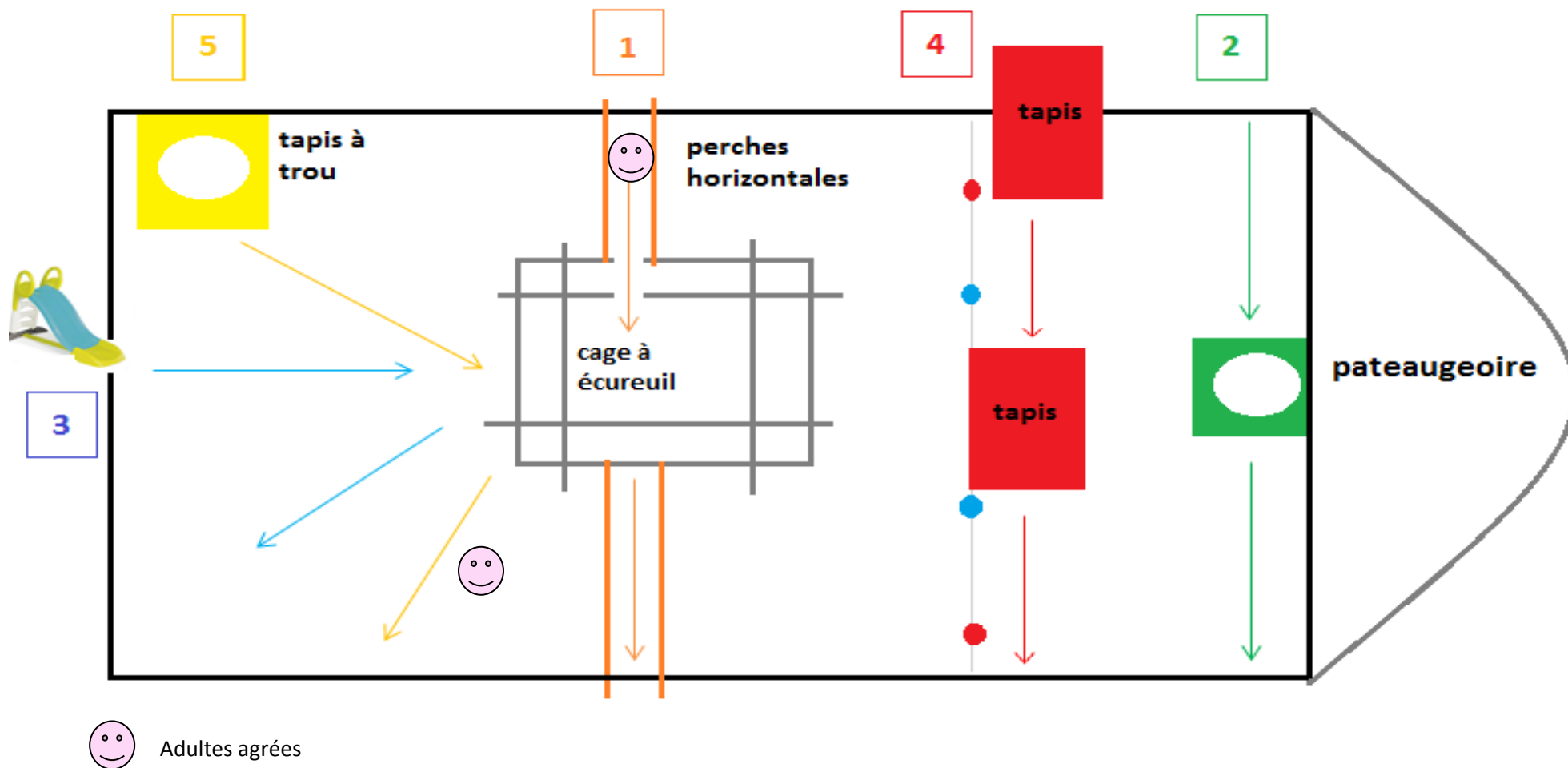
Chemin N°1 : je rentre par le bord puis en tenant les 2 perches horizontales, je vais jusqu'à la cage écureuil, je monte puis je redescends de l'autre côté pour reprendre les perches. Je sors par le bord, je vais récupérer le trésor de mon parcours et le poser dans ma pochette.

Chemin N°2 : je fais mon 2^{ème} parcours choisis.

Au final, la maîtresse et le maître-nageur sont chargés de comptabiliser le nombre de bouchons pour chaque élève et de déterminer si l'enfant a bien respecté les chemins qu'il avait choisis.

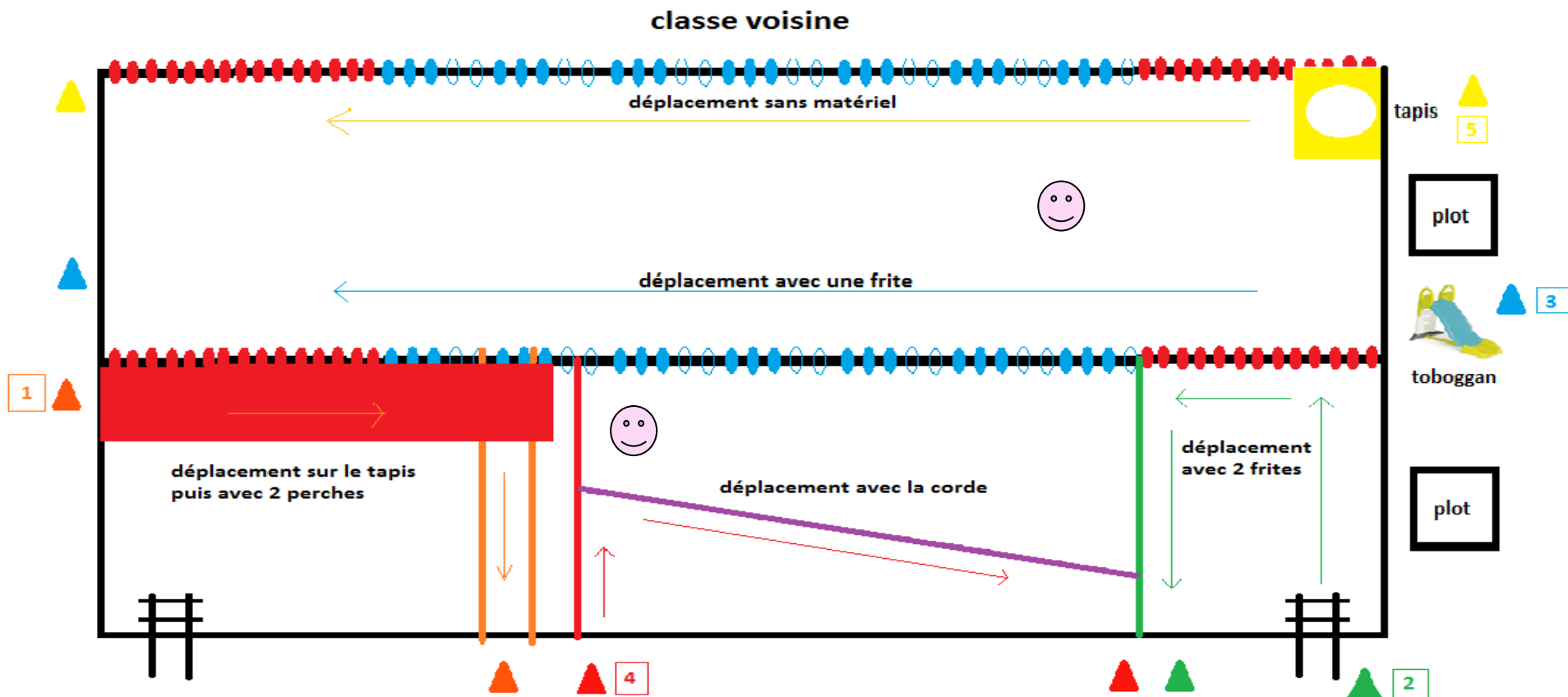
PLAN D'AMENAGEMENT DU BASSIN LUDIQUE


« LE TRESOR DES PIRATES »



PLAN D'AMENAGEMENT DU BASSIN SPORTIF

« LE TRESOR DES PIRATES »



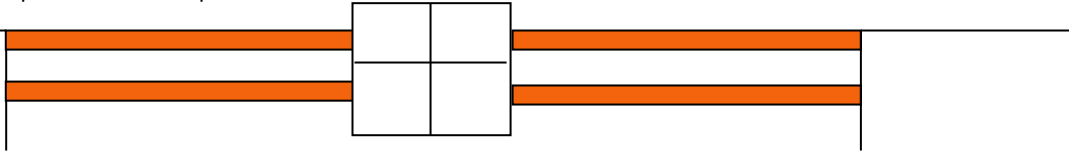
 Adultes agréés

LES DIFFERENTS CHEMINS « LE TRESOR DES PIRATES »

du bassin ludique

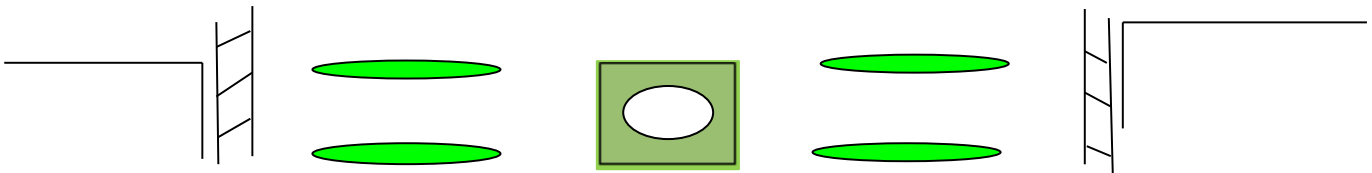
CHEMIN N°1 (orange)

- Entrée: par le bord
- Déplacement: en tenant les 2 perches horizontales
- sortie: par le bord et les perches



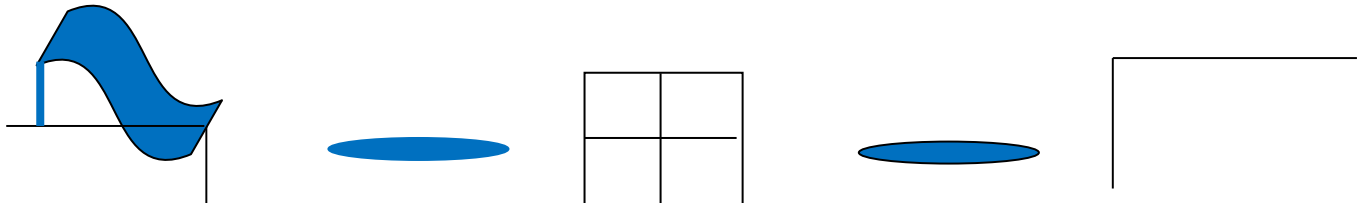
CHEMIN N°2 (vert)

- Entrée: par l'échelle
- Déplacement: avec 2 frites
- Sortie: par l'échelle



CHEMIN N°3 (bleu)

- Entrée: par le toboggan avec une frite
- Déplacement: avec une frite
- Sortie: par le bord



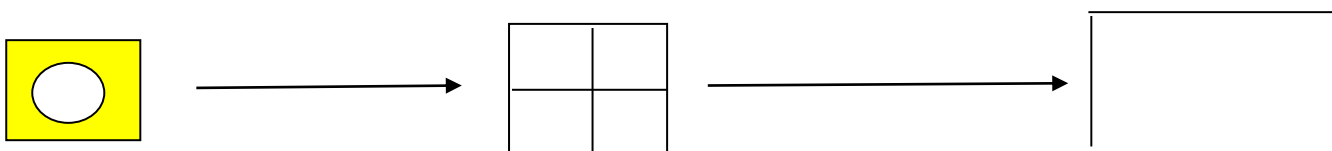
CHEMIN N°4 (rouge)

- Entrée: par le tapis
- Déplacement: en tenant la ligne de bouchons
- Sortie: par le bord



CHEMIN N°5 (jaune)

- Entrée: dans le tapis à trou
- Déplacement: en nageant sans matériel
- Sortie: par le bord

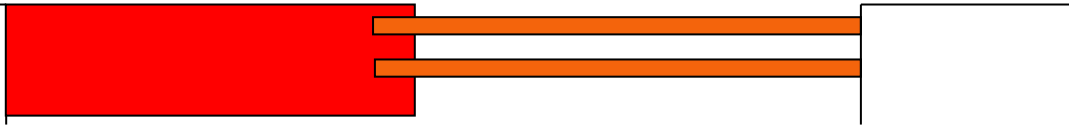


LES DIFFERENTS CHEMINS « LE TRESOR DES PIRATES »

du bassin sportif

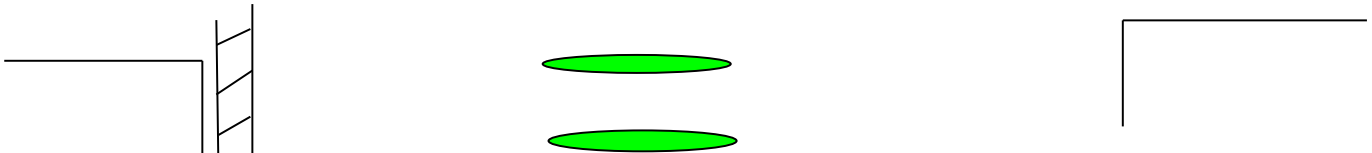
CHEMIN N°1 (orange)

- Entrée: par le bord
- Déplacement: à 4 pattes sur le tapis rouge puis en tenant les 2 perches horizontales
- Sortie: par le bord et les perches



CHEMIN N°2 (vert)

- Entrée: par l'échelle
- Déplacement: avec 2 frites le long du mur, de la ligne d'eau puis de la perche
- Sortie: par le bord



CHEMIN N°3 (bleu)

- Entrée: par le toboggan avec une frite
- Déplacement: avec une frite du grand bain au petit, le long de la ligne d'eau
- Sortie: par le bord



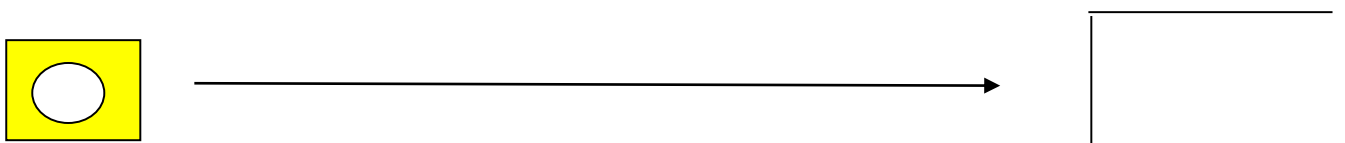
CHEMIN N°4 (rouge)

- Entrée: par le bord
- Déplacement: en tenant la corde
- Sortie: par le bord



CHEMIN N°5 (jaune)

- Entrée: dans le tapis à trou
- Déplacement: en nageant sans matériel le long de la ligne d'eau
- Sortie: par le bord



CONSTRUCTION DES APPRENTISSAGES

Situations d'apprentissage: de 6 à 11 séances (à moduler)

A partir des résultats des élèves dans la situation de référence, cette phase de construction doit permettre de faire progresser le niveau de réalisation des entrées, des déplacements, des immersions et des sorties pour aller vers plus d'autonomie.

L'espace et le dispositif restent inchangés par rapport aux séances de découverte pour un cycle de 10 séances. Par contre, pour un cycle de 16 séances, l'aménagement du milieu varie à la 11^e séance.

L'élève pourra élaborer et **acquérir un répertoire moteur aquatique** par les multiples actions qu'il réalise au cours de chaque séance.

Le rythme de l'élève sera toujours respecté.

L'enfant aura la possibilité de se repérer grâce aux cônes de couleur.

Liste non exhaustive des différentes actions possibles :

Les Entrées : « J'entre dans l'eau »

- Par l'échelle
- Par le bord : assis/accroupi, de face/de dos en sautant du bord avec 1 frite en U ou 2 frites, 1 frite, 0 frite) pour attraper la ligne de bouchon en face de moi.
- A travers le tapis troué (ou un cerceau), départ assis, debout, tête en avant
- Par un tapis, avec 2 frites, 1 frite, départ assis, accroupi ou debout, en glissant ou sautant, ou roulant, en avant, en arrière...
- Par le toboggan, avec ou sans frites, assis ou à plat ventre* (*la tête la première)
- En plongeant à genou ou debout, tête la première* (*attention à la profondeur suffisante!)

Les Déplacements : « je vais d'un endroit à un autre »

A la pataugeoire :

- En « grenouille » (en faisant des bonds accroupis).
- En « crocodile » (en rampant en mettant la tête sous l'eau).
- En « otarie » (en poussant du front seulement un ballon qui flotte).

Au bassin « ludique » :

- Par le bord : je me tiens à 2 mains ou 1 main au bord et l'autre qui tient une frite. Je lâche le mur de temps en temps/ en avant/en arrière.
- Par la ligne de bouchon : je me tiens à 2 mains à la ligne et éclabousse derrière moi avec les pieds ; j'ai 1 frite dans 1 main et me tire à la ligne de l'autre main pour avancer (je laisse traîner mes jambes derrière moi...)
- En avant, en arrière avec 1 frite en U, avec 2,1, 0 frites
- Autour de la « cage à écureuil ».
- En tenant 2 perches horizontales, 1 perche horizontale et 1 frite, 1 perche horizontale.
- En faisant la fusée (pousser au mur et se laisser glisser sur le ventre, le dos, le plus longtemps -possible sans bouger.
- En nageant sans matériel, tête hors de l'eau, tête dans l'eau, sur le ventre, sur le dos

Les Immersions : « je vais sous l'eau »

A la pataugeoire :

- S'arroser, avec le « hérisson », un arrosoir, un seau d'eau.
- Faire des bulles en soufflant dans l'eau à travers un tuyau, plus ou moins enfoncé dans l'eau, sans tuyau.
- Ramasser des anneaux avec les mains.
- Se laisser flotter sur le ventre (« étoile de mer »)

Au bassin ludique :

- Passer sous les lignes de bouchons.
- Passer sous la perche horizontale.
- Passer dans le cerceau accrocher sous la ligne.
- Passer sous le tapis troué.
- A la perche verticale, je touche le fond avec les pieds, les genoux, avec les mains. Je m'assois au fond. J'attrape un objet avec la main.
- A la perche oblique, je touche différentes couleurs et je remonte soit en lâchant la perche pour attraper le bord, soit en faisant marche arrière, je traverse d'un côté à un autre.
- A la cage à écureuil, je passe sous une barre, dans un cerceau, je ramasse un objet.
- Je fais un plongeon canard pour attraper un objet au fond de l'eau.

Les Flottaisons : « je me laisse flotter sur l'eau »

- Faire l'étoile de mer sur le ventre à l'aide d'une frite
- Faire l'étoile de mer sur le dos à l'aide d'une frite
- Faire l'étoile de mer sur le ventre sans aide matériel
- Faire l'étoile de mer sur le dos sans aide matériel
- Se laisser flotter en boule
- Faire la planche sur le ventre
- Faire la planche sur le dos

LES ENTREES

J'entre par l'échelle ou le bord.



Je saute dans l'eau avec une frite.



Je glisse au toboggan avec une frite.



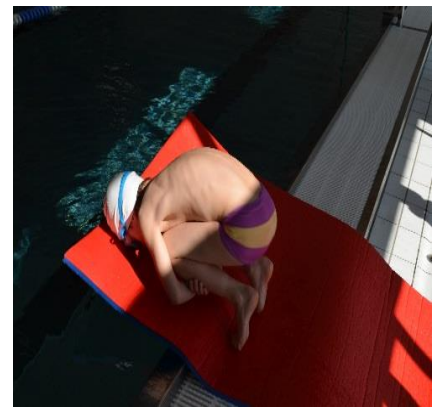
Je saute dans l'eau pour attraper la ligne d'eau.



Je glisse au toboggan sans matériel.



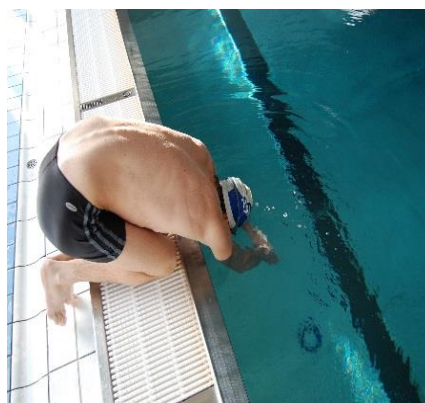
Je fais une roulade sur le tapis pour entrer dans l'eau.



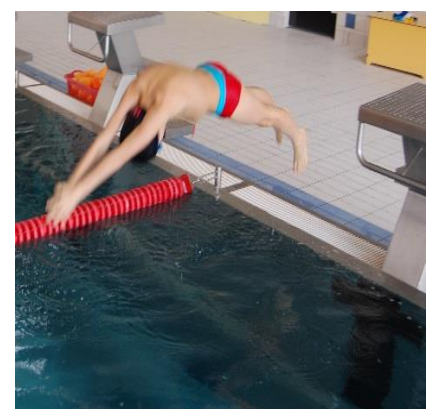
Je saute dans l'eau sans matériel.



Je plonge dans l'eau accroupi.



Je plonge dans l'eau.



LES DEPLACEMENTS

Je me déplace le long du mur.



Je me déplace entre perches horizontales.



Je me déplace avec une perche horizontale.



Je me déplace avec 2 frites.



Je me déplace avec une main sur la frite et l'autre sur la ligne d'eau.



Je me déplace avec l'aide de la ligne d'eau.



Je me déplace sur le ventre avec une frite.



Je me déplace sur le dos avec une frite.



Je me déplace sans matériel là où je n'ai pas pieds.



LES IMMERSIONS

Je m'arrose le visage avec un seau d'eau.



Je souffle dans l'eau avec ma bouche.



Je mets toute la tête sous l'eau et fais des bulles.



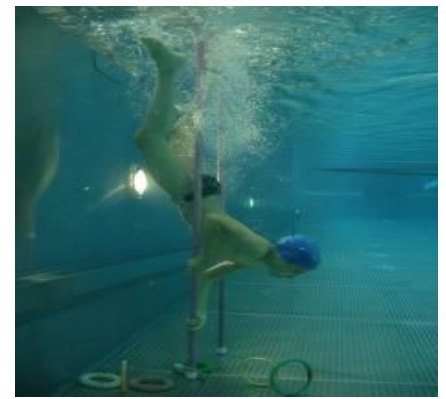
Je passe sous la ligne d'eau.



J'attrape un objet à la perche.



Je descends à la perche la tête la première pour attraper un objet.



Je passe la tête sous le tapis à trou.



J'attrape un objet sous l'eau sans aide.

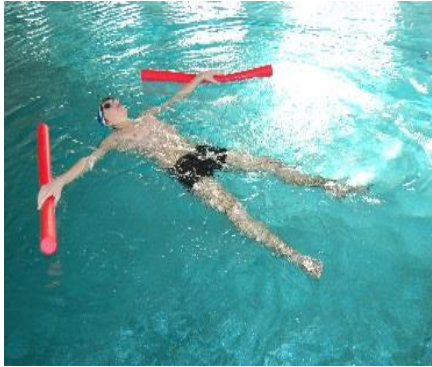


Je fais un plongeon canard pour attraper un objet.



LES FLOTTAISONS

Je fais une étoile de mer sur le dos avec 2 frites.



Je fais une étoile de mer sur le ventre avec 2 frites.



Je fais la boule 5 secondes avec l'aide d'une frite.



Je fais une étoile de mer sur le ventre avec une frite.



Je me laisse flotter en position boule pendant 5 secondes.



Je fais une étoile de mer sur le ventre.



Je fais une étoile de mer sur le dos.

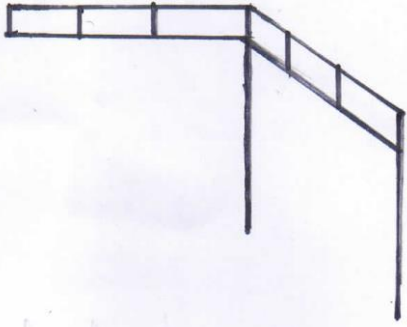


Je fais la planche sur le ventre.

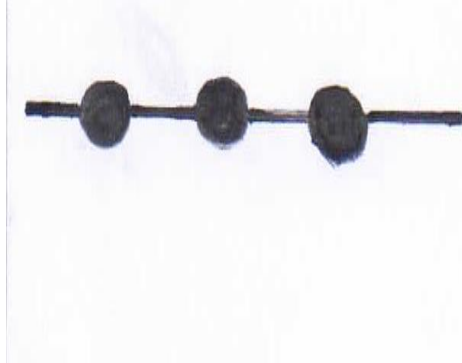


Je fais la planche sur le dos.

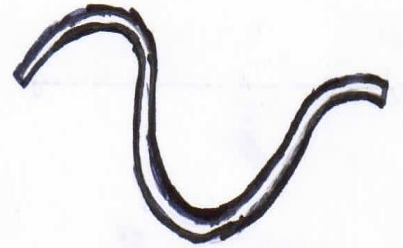




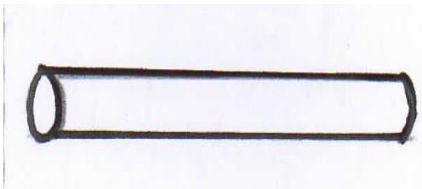
LE MUR



LA LIGNE D'EAU



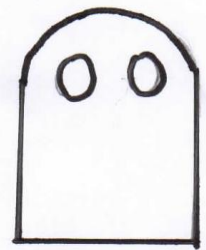
LA CORDE



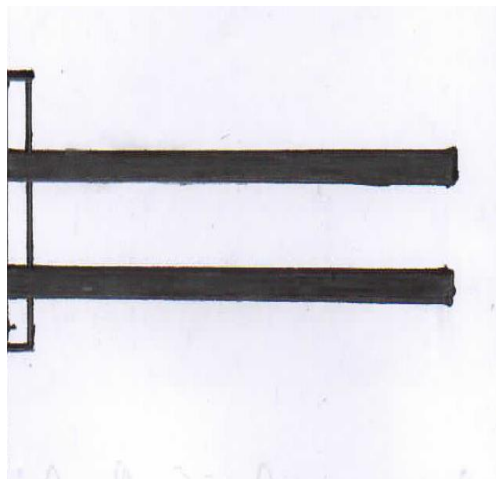
LA FRITE



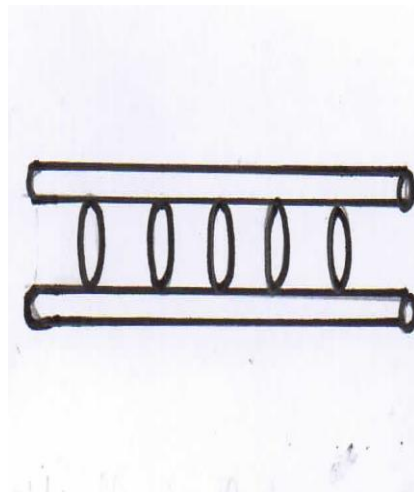
LA FRITE EN « U »



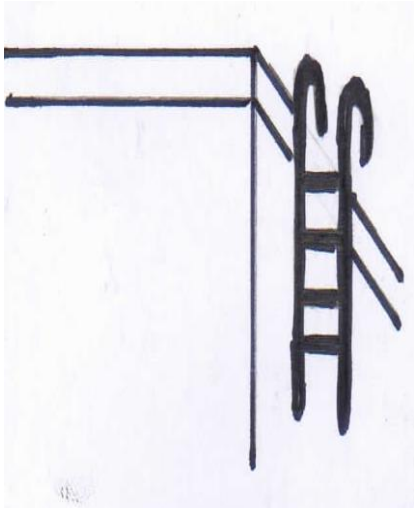
LA PLANCHE



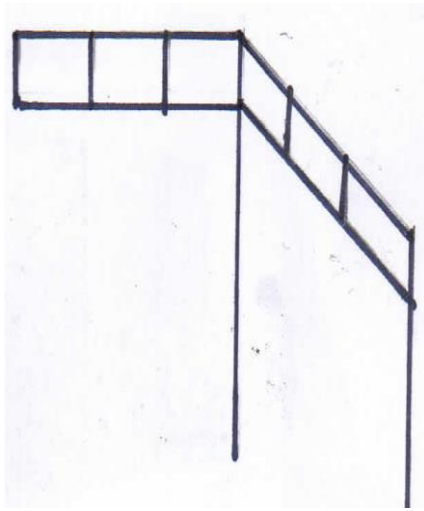
LES PERCHES HORIZONTALES



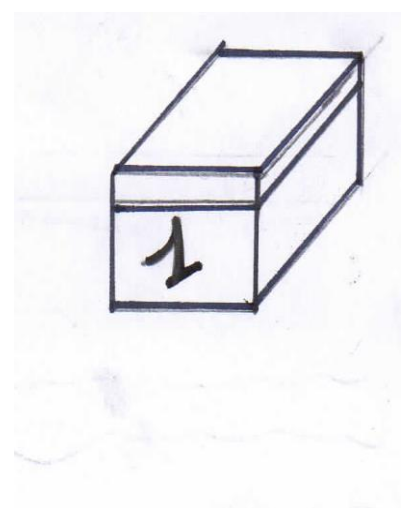
L'ECHELLE DE FRITES



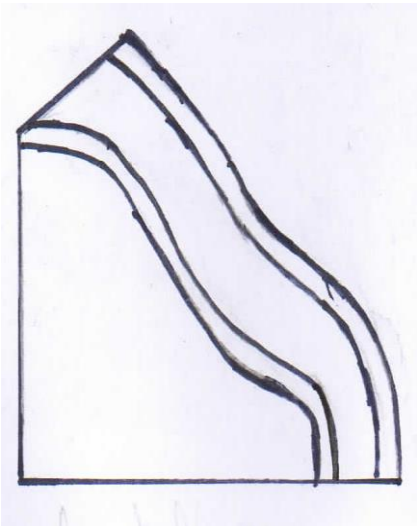
L'ECHELLE



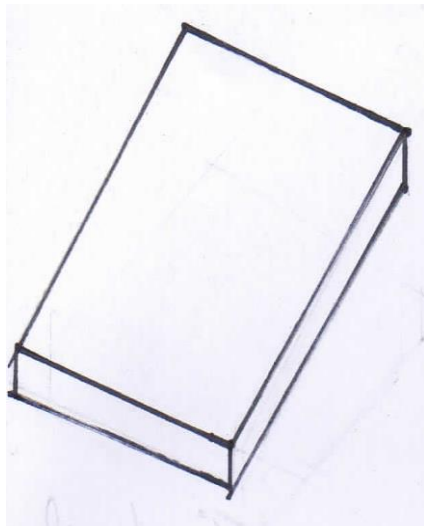
LE MUR



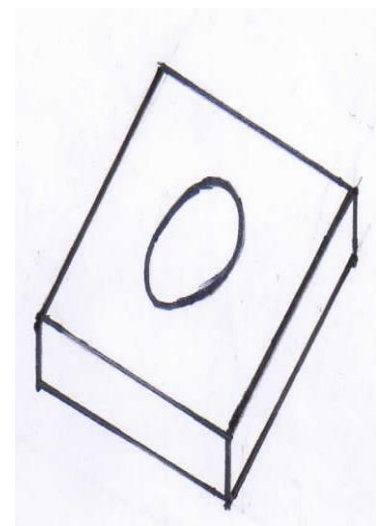
LE PLOT



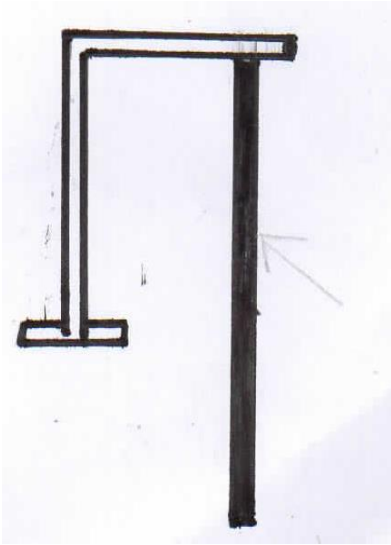
LE TOBOGGAN



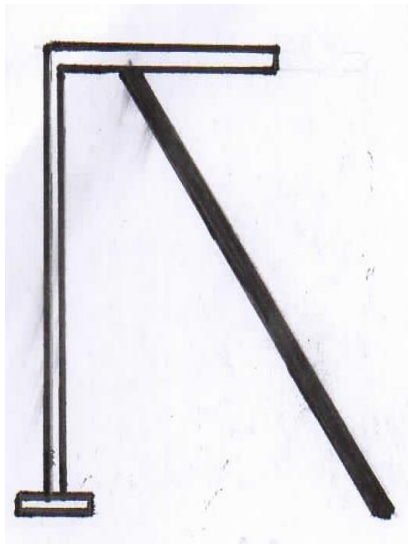
LE TAPIS



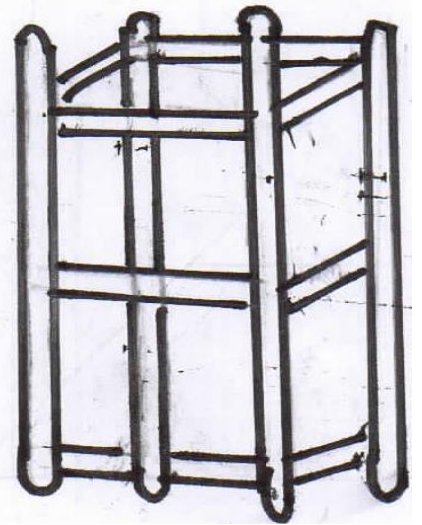
LE TAPIS A TROU



LA PERCHE VERTICALE



LA PERCHE OBLIQUE



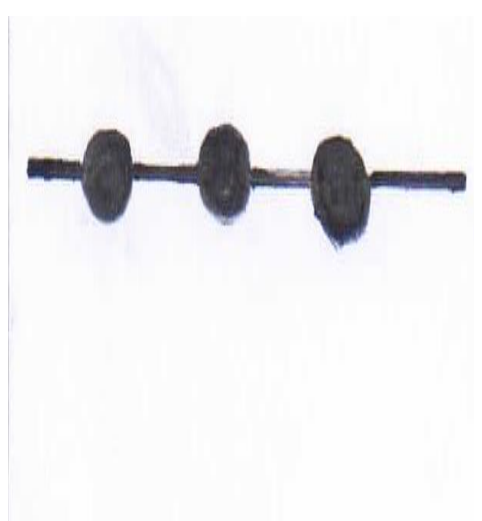
LA CAGE A ECUREUIL



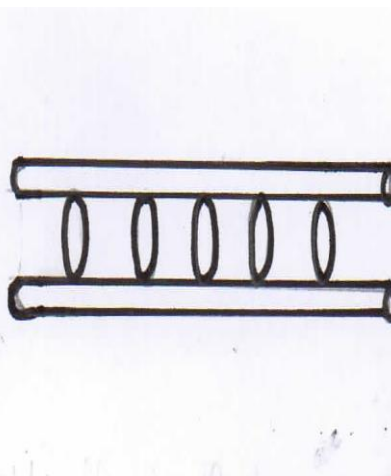
LES ANNEAUX



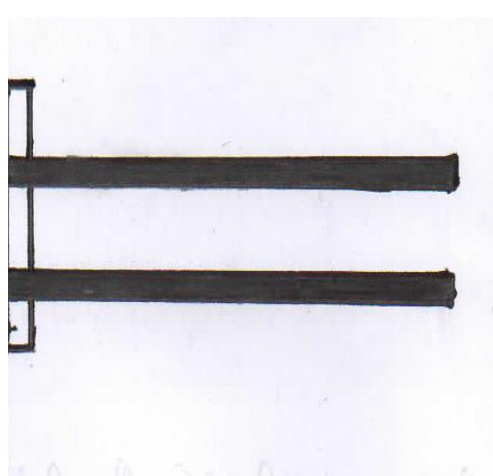
LE CERCEAUX



LA LIGNE D'EAU



L'ECHELLE DE FRITES

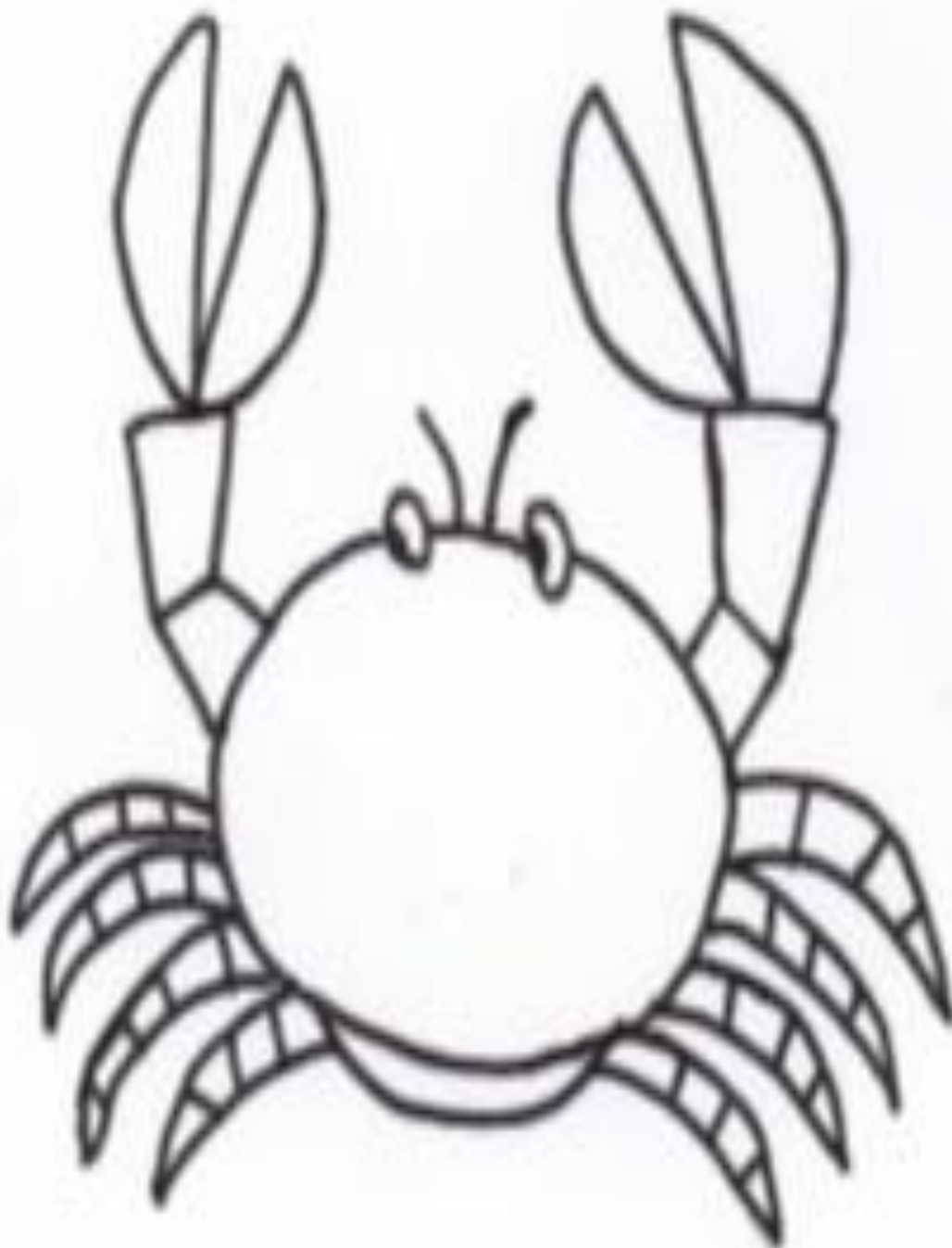


LES PERCHES HORIZONTALES

JE COLLE ICI MES REUSSITES

A LA PATAUGEOIRE,
JE SAIS IMITER LES ANIMAUX SUIVANTS :

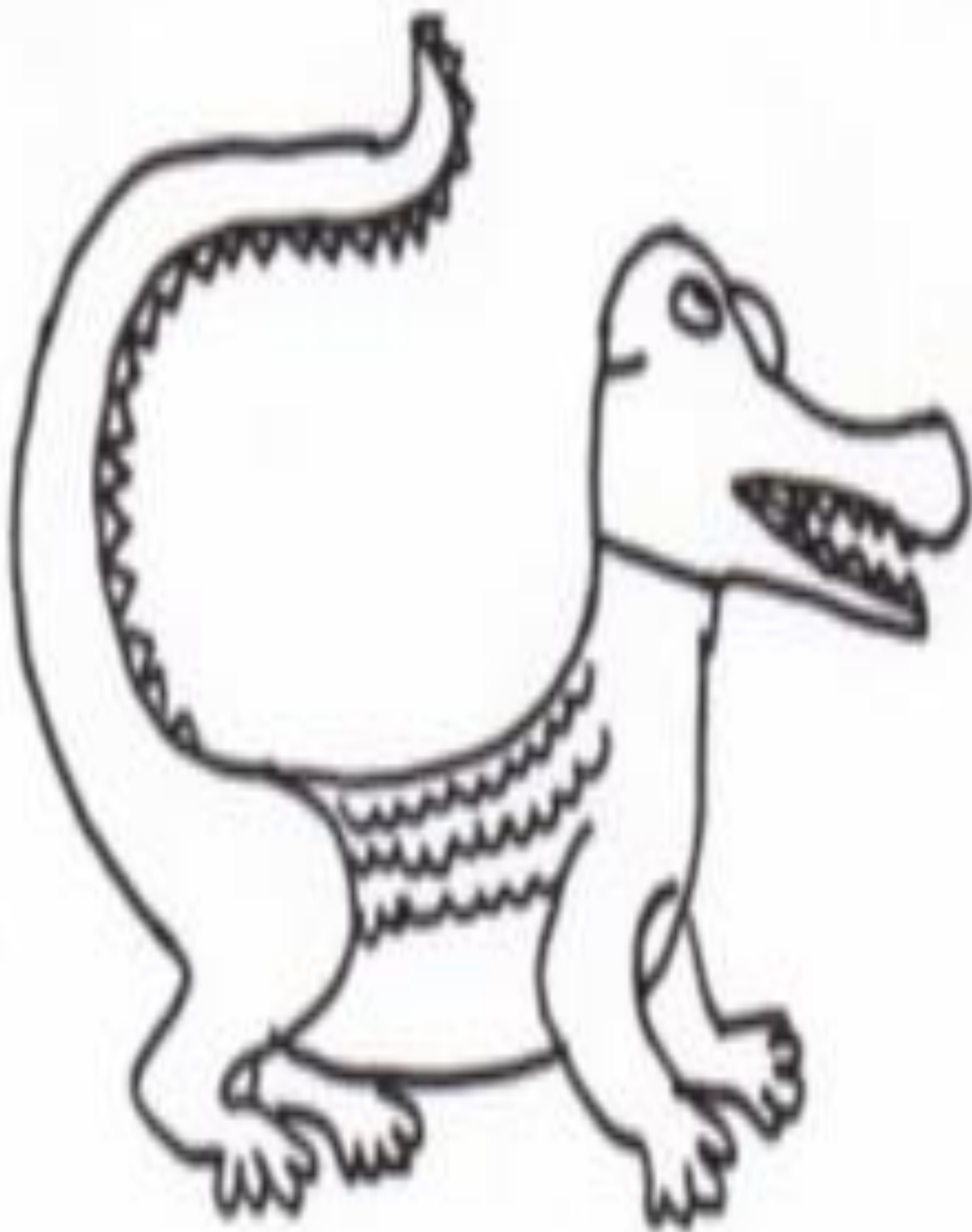
LE CRABE



LA GRENOUILLE



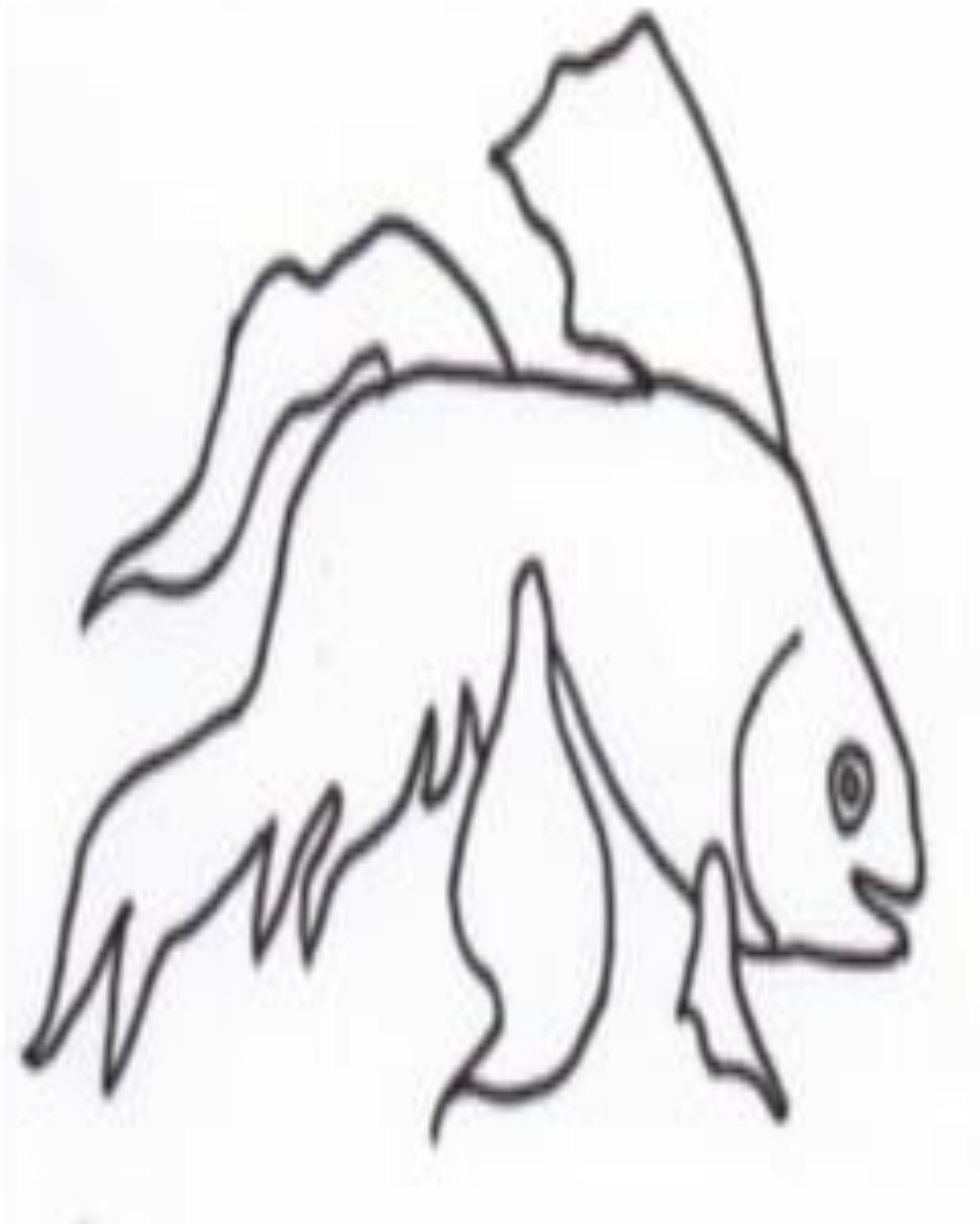
LE CROCODILE



L'OTARIE



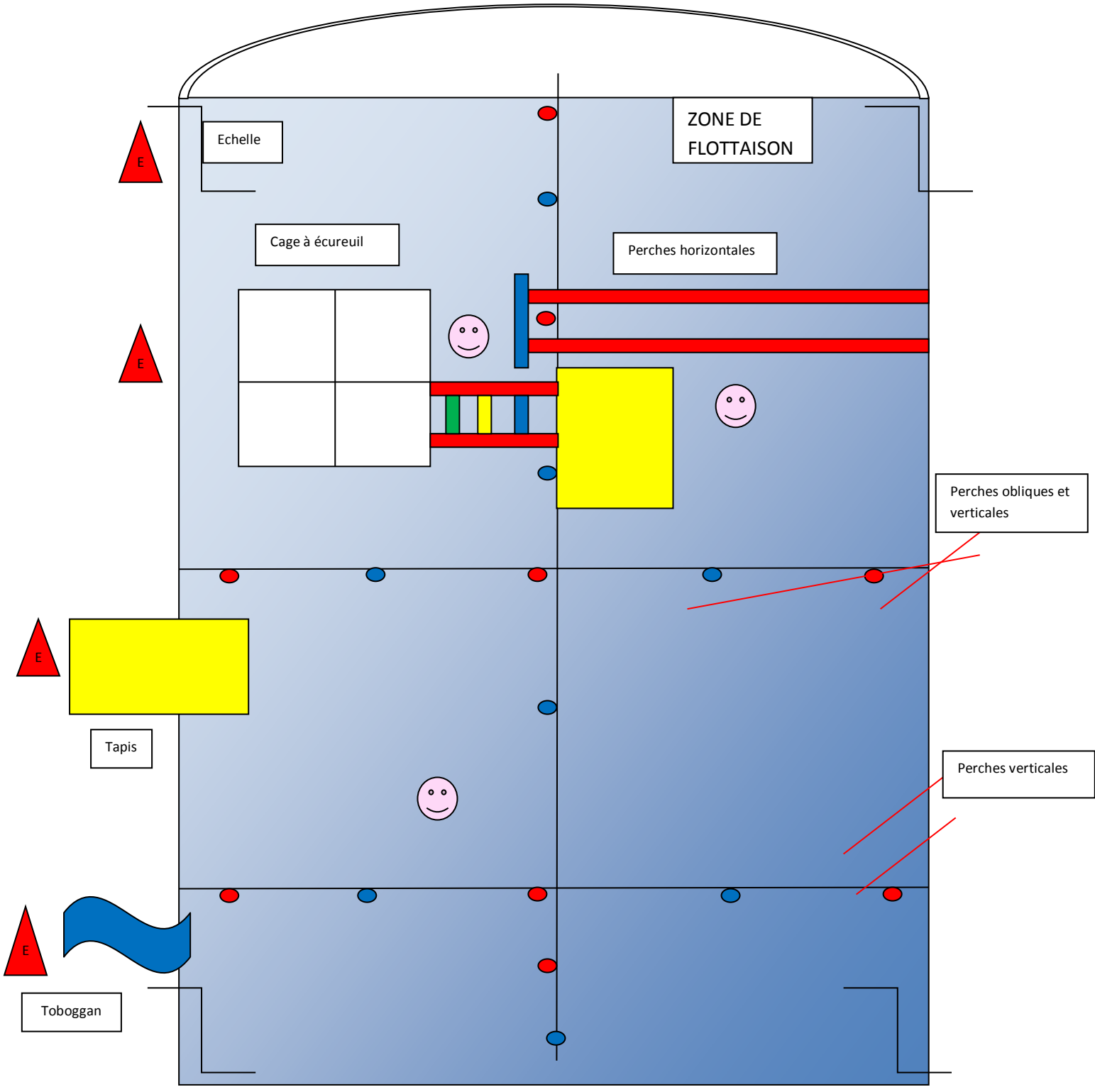
LE POISSON



L'ETOILE DE MER

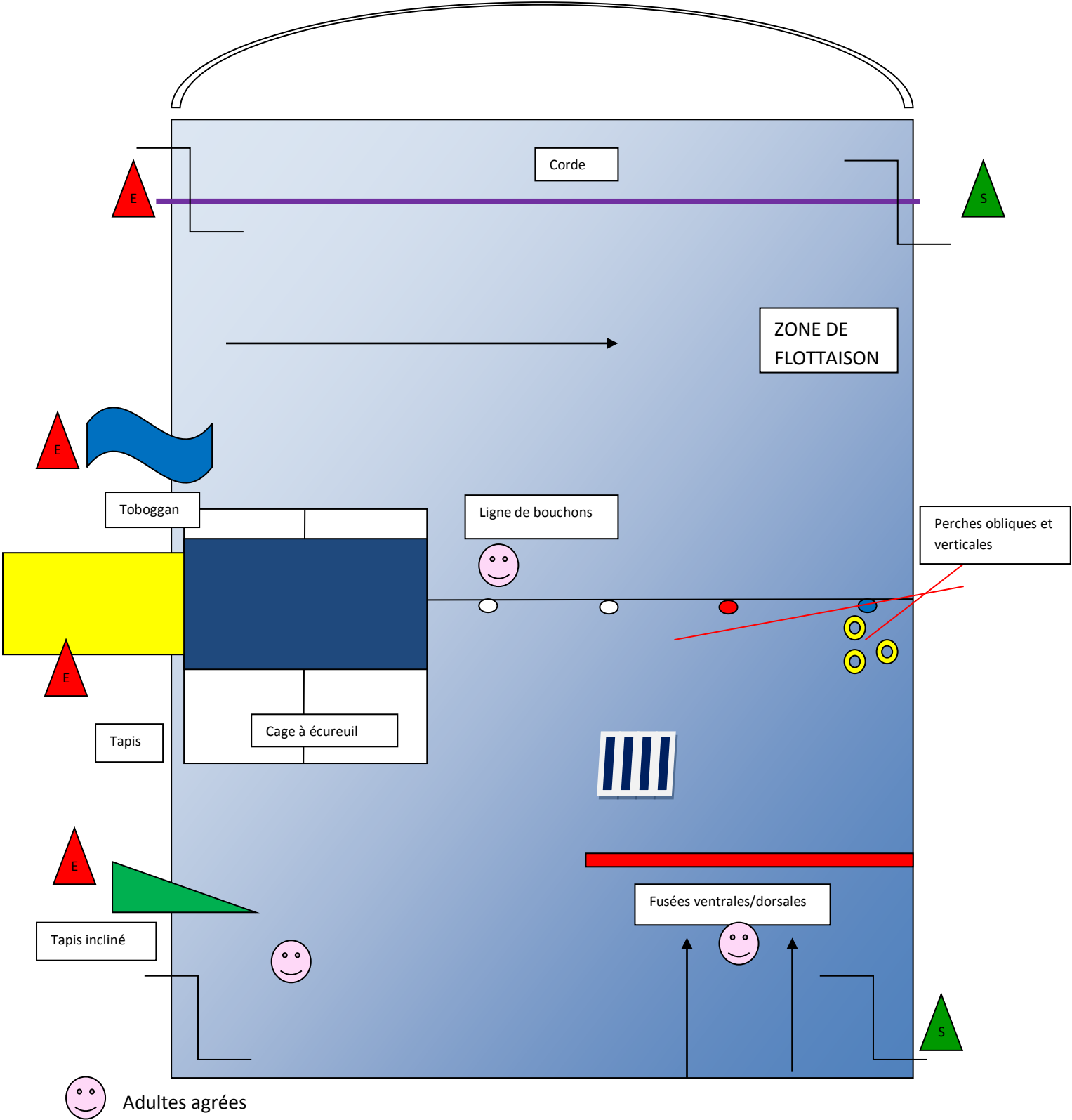


AMENAGEMENT n°1 DU BASSIN LUDIQUE POUR LES GS MATERNELLES



Adultes agréés

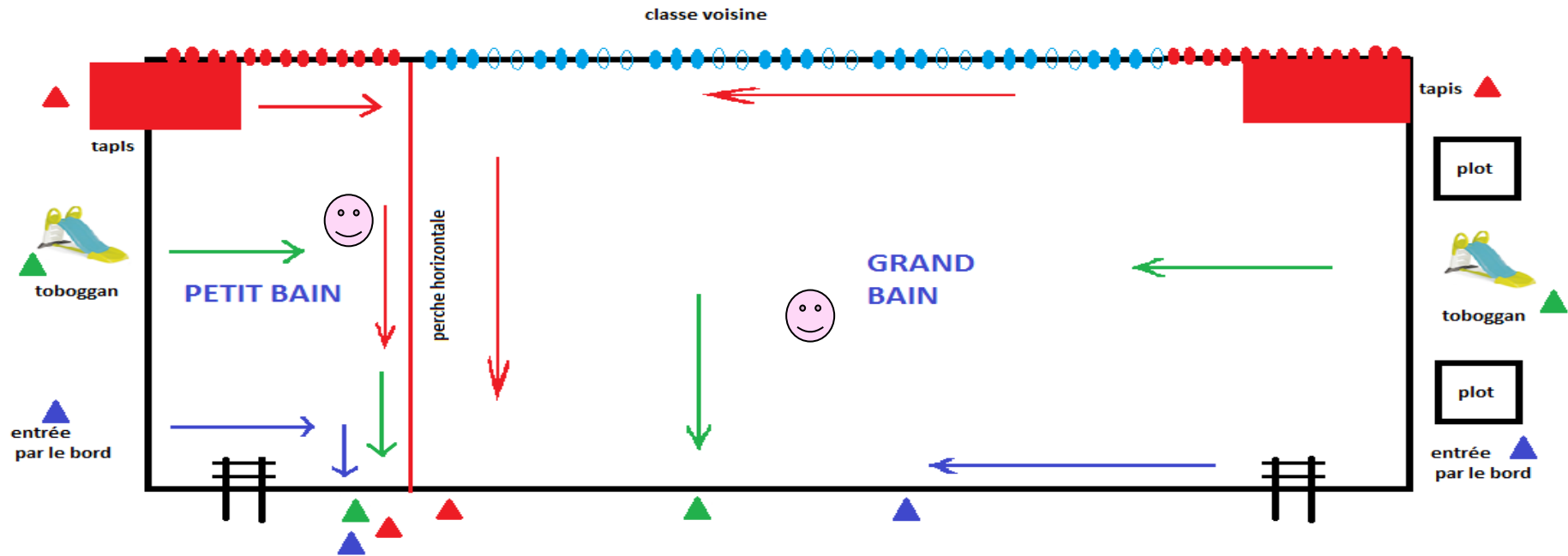
AMENAGEMENT n°2 DU BASSIN LUDIQUE POUR LES GS MATERNELLE



Adultes agréés

AMENAGEMENT n°1' DU BASSIN SPORTIF

POUR LES GS MATERNELLES (séances d'apprentissages)



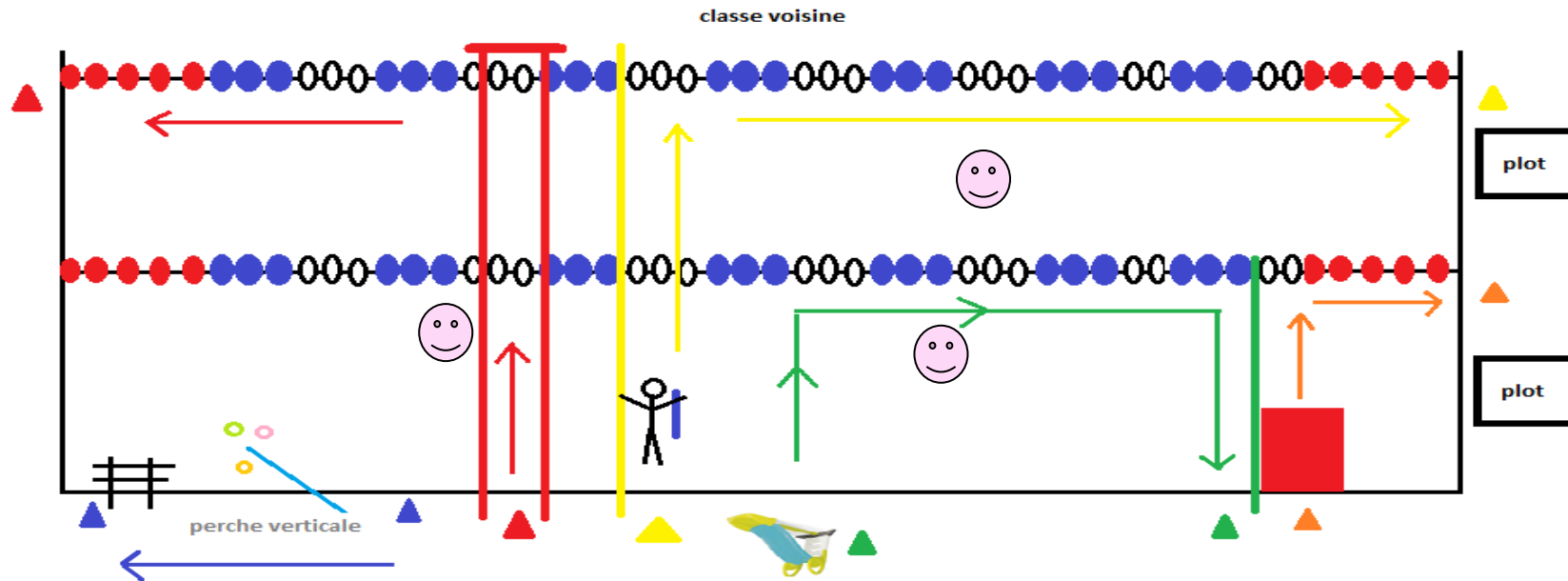
- ▲ entrée par le bord, déplacement le long du bord et sortie par le bord
- ▲ entrée par le tapis, déplacement le long de la ligne de bouchons puis par la perche horizontale et sortie par le bord
- ▲ entrée par le toboggan, déplacement avec une ou deux frites et sortie par le bord

Pour chaque entrée, l'élève a le choix de travailler soit au petit bain soit au grand bain.

😊 Adultes agréés

AMENAGEMENT n°2' DU BASSIN SPORTIF

POUR LES GS MATERNELLES



▲ déplacement le long du mur
sortie par l'échelle

▲ déplacement entre les 2 perches plus la ligne de bouchons
sortie par le bord

▲ déplacement le long de la perche et de la ligne de bouchons, une
main sur une frite l'autre sur la perche ou la ligne
sortie par le bord

▲ entrée par le toboggan, déplacement avec une frite
sortie par le bord

▲ entrée par le tapis, déplacement le long de la perche et
de la ligne de bouchons sans matériel
sortie par le bord

😊 Adultes agréés

LA SECURITE

Tout au long des différentes séances, il est primordial d'insister sur la sécurité (active) et le respect des règles, avant, pendant et après les séances.

L'apprentissage des règles de sécurité à la piscine et lors des déplacements (à pieds ou en bus) par les élèves de l'école maternelle relève de 3 registres :

- objectifs de l'ordre des savoirs : connaître les règles de la piscine, les règles de sécurité (règles d'or).
- objectifs de l'ordre des savoir-faire qui supposent la mise en œuvre d'opérations cognitives : anticiper, traiter l'information, mener en parallèle plusieurs actions.
- objectifs de l'ordre des comportements : assurer sa propre sécurité et celle des autres.

Rappel des 3 temps de l'apprentissage de la sécurité dans l'ouvrage de R. Michaud. L'EPS.

Collection Agir dans le monde.

Sécurité active et sécurité passive :

F.VEDEL [" Escalade : traitement didactique de la sécurité " / EPS N°221 / 90] introduit une distinction, reprise par de nombreux auteurs, entre la *sécurité passive*, renvoyant à l'ensemble des dispositifs de sécurité gérés par l'enseignant, destinés à éviter l'occurrence d'accidents, et la *sécurité active*, renvoyant à une gestion par l'élève de la sécurité de sa pratique propre.

Les réflexions à ce propos oscillent entre l'idée que l'apprentissage de la sécurité ne peut passer que par la maîtrise par l'élève de la sécurité active, et la prise en compte de l'exigence incontournable du respect de l'intégrité de l'élève, que seule une sécurité passive peut, dans les conditions d'un enseignement en groupe classe et à visées généralement d'initiation, complémentarément assurer.

Rôle de chacun : Enseignement dans les premier et second degrés

NOR : MENE1115402C

circulaire n° 2011-090 du 7-7-2011

MEN - DGESCO A1-1

1.4 Rôles et responsabilités

1.4.1 Les enseignants

La mission des enseignants est d'adapter l'organisation pédagogique à la sécurité des élèves et d'assurer, par un enseignement structuré et progressif, l'accès au savoir-nager tel qu'il est défini aux premiers paliers du socle commun.

La présence de personnels de surveillance et d'encadrement au cours de l'enseignement de la natation ne modifie pas les conditions de mise en jeu de leur responsabilité.

L'enseignant s'assure que les intervenants respectent l'organisation générale prévue, et tout particulièrement en ce qui concerne la sécurité des élèves.

1.4.2 Les professionnels qualifiés et agréés

Les professionnels qualifiés et agréés assistent l'enseignant dans l'encadrement des élèves et l'enseignement de la natation, notamment en prenant en charge un groupe d'élèves, selon les modalités définies par le projet pédagogique. Les diplômes requis pour pouvoir enseigner la natation sont listés à l'annexe 2.

1.4.3 Les intervenants bénévoles agréés et non qualifiés

Les intervenants bénévoles ne disposant pas des qualifications définies à l'annexe 2, lorsqu'ils participent aux activités physiques et sportives en prenant en charge un groupe d'élèves, sont également soumis à un agrément préalable, délivré par l'inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'Éducation nationale. Ils peuvent selon le cas :

- assister de façon complémentaire l'enseignant ou l'intervenant qualifié dans les activités que celui-ci conduit avec un groupe d'élèves ;

- prendre en charge le groupe d'élèves que l'enseignant leur confie. Dans ce cas, ils assurent la surveillance du groupe et remplissent une mission d'animation d'activités de découverte du milieu aquatique.

À ce titre, les déplacements sur des parcours aquatiques aménagés ou les jeux pratiqués à des profondeurs permettant la reprise d'appuis peuvent être encadrés selon les modalités fixées par l'enseignant.

1.4.4 Cas particulier des personnes n'étant pas en charge de l'encadrement de l'activité

Les accompagnateurs assurant l'encadrement de la vie collective ne sont soumis à aucune exigence de qualification ou d'agrément, leur participation relève uniquement de l'autorisation du directeur d'école.

À l'école maternelle, dans le cadre de leur statut, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) peuvent utilement participer à l'encadrement de la vie collective des séances de natation (transport, vestiaire, toilette et douche). Ils ne sont pas soumis à l'agrément préalable de l'inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'Éducation nationale. Leur participation doit faire l'objet d'une autorisation préalable du maire. Cette autorisation peut inclure l'accompagnement des élèves dans l'eau.

Les auxiliaires de vie scolaire accompagnent les élèves en situation de handicap à la piscine, y compris dans l'eau, quand c'est nécessaire, en référence au projet d'accueil individualisé ou au projet personnalisé de scolarisation. Ils ne sont pas non plus soumis à agrément. Leur rôle se limite à l'accompagnement du ou des élèves handicapés.

Les différents personnels qui sont amenés à accompagner les élèves dans l'eau peuvent utilement suivre les sessions de formation destinées aux intervenants non qualifiés

